



Vœux de la municipalité 2026

Mesdames et messieurs les élu.e.s, chër.e.s collègues,
Mesdames et messieurs les représentantes et représentants associatifs,
Mesdames et messieurs les entrepreneuses et entrepreneurs,
Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Merci à toutes et tous de votre présence, à cette cérémonie de vœux. La dernière de ce mandat puisque chaque Melloise et chaque Mellois sera appelé aux urnes dans quelques semaines pour renouveler le conseil municipal.

D'avenir, il ne sera pas du tout question ce soir. Puisque tel Voldemort, en période préélectorale, l'avenir est celui dont on ne doit jamais prononcer le nom. Un exercice particulier quand on est élu, alors même que ce qui est en général demandé à un élu, c'est justement de se projeter et par la même, de projeter la collectivité.

Alors, puisqu'il n'est ni l'heure ni le lieu pour se projeter, regardons un peu ce que nous dit le rétroviseur pour l'année passée... Car même si ce mandat a été raccourci par le COVID qui l'a amputé de près de 18 mois, un chemin considérable a été parcouru et un grand nombre de projets ont encore été menés à terme ou mis en chantier en 2025.

Je vous propose donc dans une première partie, une revue rapide des réalisations de l'année, avant dans une seconde d'explorer plus en détail quelques points précis.

Nous avons cette année continué l'entretien, la rénovation ou l'adaptation du patrimoine municipal pour les usages des habitants et des usagers sur l'ensemble de la commune :

- Près de 500 m² de toitures ont été rénovées ou reprises sur des bâtiments dans l'ensemble de la commune ;
- Nous avons continué de rénover les logements de l'impasse du feu en partenariat avec l'Association Intermédiaire du Pays Mellois ;
- Un équipement de Padel a été inauguré sur le site du Pinier, un projet élaboré avec le club de tennis qui en assure la gestion ;

- L'éclairage du terrain de BMX a été remplacé en leds ;
- Le stade de rugby de Beausoleil a été équipé d'une tribune de 70 places ;
- Le stade de Paizay le Tort a vu son éclairage passer en basse consommation ;
- La rénovation de la salle Saint Jo Sports va commencer avant l'été, le conseil municipal de la semaine prochaine nous permettra d'attribuer les marchés aux entreprises ;
- A la suite de la rénovation du Méliès et du baptême de la salle Anémone, nous avons été un peu plus loin en rénovant intégralement les signalétiques intérieures et extérieures du Metullum.

Nous avons, cette dernière année aussi, considérablement agi sur le réseau viaire, routier ou pédestre :

- Nous avons défini un schéma de déplacement qui devra permettre de choisir, chaque fois que nécessaire, un véritable partage entre piéton, vélo et voiture ;
- Nous avons pris la décision de basculer la vitesse à 30 km/h dans la quasi-totalité de l'agglomération ;
- Pour des questions de sécurité et d'adaptation aux activités économiques, nous avons élargi la route de la Brosserie qui mène vers Rabalot, et nous sommes en train d'implanter sur plus de 500 m, une haie bocagère, sur la bande de terrain acquise tout du long de la voie ;
- Nous avons consacré des sommes importantes pour entretenir notre réseau routier, des entretiens habituels, bien sûr, mais aussi des entretiens lourds ;
- Nous avons dans certains équipements remplacé le mobilier ancien et lourd par un matériel plus léger et plus maniable ;
- Trois réserves de biodiversité communales ont fait l'objet d'aménagements permettant à la faune et à la flore de trouver refuge et par conséquent de croître et de se multiplier ;
- Nous avons, avec le concours de l'AIPM, végétalisé le cimetière de Baudroux, ce qui permet d'envisager un entretien beaucoup plus simple et plus respectueux de la vie qui accompagne nos défunts tout au long de l'année ;
- Nous avons écrit il y a 6 ans que nous souhaitions redonner un accueil humain au camping, nous conjugons désormais la souplesse de Camping-Car Park tout au long de l'année et

sur la saison estivale l'emploi d'un agent d'accueil. La fréquentation s'élève tranquillement tous les ans et le camping est désormais doté d'hébergements en dur : trois Tiny-house et deux abris vélo, qui sont depuis cette année mis en location avec l'aide de l'Office de Tourisme.

Ces réalisations pourraient être entendues comme une simple succession sans queue ni tête. Si toute une partie correspond aux entretiens ou rénovations normales de nos patrimoines, en réalité beaucoup de ces projets se sont articulés avec un travail, au long cours, de planification et de concertation.

Je ne m'appesantirai pas une nouvelle fois sur les différentes études menées, c'était le sujet central des vœux de 2024 et de nombreuses pages du Vivre à Melle ces trois dernières années, juste en rappeler les enjeux :

L'Étude Globale de Revitalisation nous a permis de doter la commune d'un véritable plan de référence pour les 15 à 20 années à venir. Le précédent plan de référence datait de 1997. Cette étude nous a permis, par exemple de nous doter cette année d'un schéma de déplacement et d'un schéma cyclable. Elle a été travaillée avec la population de manière tout à fait complémentaire au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui sera proposé à l'approbation du conseil communautaire dans quelques semaines.

L'étude EcoQuartier Culturel et Créatif plus sobrement intitulée Quartier Ménoc a pour but de s'appuyer sur la culture, l'économie créative et sur l'effervescence associative melloise pour réhabiter le patrimoine en friche de notre centre-bourg.

C'est bien une vision à long terme de l'aménagement et des dynamiques de nos communes que nous avons projetée avec beaucoup d'entre vous qui ont participé largement aux assemblées et ateliers citoyens.

Je vais ici me répéter mais celles et ceux qui ont connu Melle avant le Chemin de la découverte savent qu'il s'est majoritairement développé sur près de 20 années et qu'il continue encore de se ramifier, vers le Pinier et vers l'Argentière par exemple. L'aménagement n'est pas l'affaire d'un simple mandat, c'est une vision collective qui dépasse le temps et les personnes, c'est un récit commun qui dépasse largement les batailles politiques.

Un chemin considérable a été parcouru pour entamer une bifurcation. Non pas une bifurcation par rapport aux précédents mandats, puisque nos communes, notre commune nouvelle, sont depuis bien longtemps mises sur les rails d'une alternative à un monde simplement subi. Les mandatures menées par Jean Belot, Patrick Chatelin, Bertrand Devineau, Pierre Poupin, Paul Grégoire, Christophe Labrousse, Pierre Bernard, Jacqueline Bouchet ou Yves Debien, pour ne citer qu'elles, chacune avec leurs équipes, différentes, et avec leurs styles et empreintes propres, ont contribué depuis près de 50 ans à faire de notre canton et de Melle, aujourd'hui, une commune qui peut bifurquer, qui peut être résiliente et qui est capable de résister. Résister face aux

perturbations du monde, devenues multiples, de plus en plus incompréhensibles, de plus en plus incontrôlables ou irrationnelles. Résister, mais aussi coopérer et inventer. Innover !

Parmi ces figures, je veux ici rendre un hommage particulier à Jacqueline Bouchet, maire de Paizay-le-Tort dès 1995 après un mandat de conseillère municipale, elle avait été réélue en 2001, en 2008 et en 2014. Elle a été la principale artisane de la création de la commune nouvelle de Melle en 2019.

Elue certes, elle était aussi une bénévole, une militante, Jacqueline laisse derrière elle beaucoup de réalisations et d'engagements, nombreux sont celles et ceux qu'elle a entraînés dans son sillage.

Elle s'est éteinte en cette fin d'année 2025, qu'elle soit profondément remerciée et je vous demande de lui consacrer ensemble quelques instants d'applaudissements.

Nous pouvons bifurquer parce que nous avons cherché, et souvent réussi à associer les habitantes et les habitants sous plusieurs formes :

- 6 assemblées citoyennes sur différents thèmes ;
- 4 balades citoyennes et 4 ateliers citoyens ;
- un forum citoyen sur les mobilités ;
- 23 rencontres élus/habitants en tous lieux de la commune.

Les études de revitalisation et l'étude EcoQuartier Culturel et Créatif de Ménoc ont mobilisé des dizaines de citoyennes et citoyens et laissé une large place à leurs paroles. Celles et ceux qui sont venus n'ont pas toujours été d'accord avec les élus ou les bureaux d'étude. Certaines ou certains sont parfois venus avec des idées très arrêtées de ce qu'il faudrait faire ou avec l'idée bien ancrée que tout était décidé d'avance. Mais une grande majorité de celles et ceux qui sont venus vers la commune ou vers qui la commune est allée, se sont prêtés au jeu de la concertation, du dialogue et de la co-construction, ce qui permet aujourd'hui à notre commune d'être dotée de projets qui sont largement co-portés avec des habitantes et habitants, avec des associations, avec des entrepreneuses et entrepreneurs, avec des institutions partenaires.

Nous avons écrit, il y a 6 ans « Se ré-approprier les choix de production locale d'énergies (éolien, photovoltaïque, bois énergie, méthane, ...) en y associant les habitants à travers une coopérative d'intérêt collectif afin de faire de l'énergie une réelle ressource locale ».

Nous avons initié ce projet, nous avons été accompagnés par CIRENA et l'ADEME. En 2025 ce sont des citoyennes et citoyens de notre territoire qui ont créé l'association Ampere qui a pour but de déboucher sur une Coopérative d'Intérêt Collectif pour porter des projets de production locale d'énergie renouvelable.

Nous avons voulu que l'économie créative soit un levier d'attractivité. Aujourd'hui ce sont 20 artistes, artisans d'art et artisans qui ont proposé un projet pour occuper les anciens locaux des impôts en s'appuyant sur l'association « Le Trésor » et pour laquelle, la commune a délibéré en 2025 de la possibilité de signature d'un bail emphytéotique.

Nous avons fait de la réhabilitation des logements vacants un enjeu de notre politique d'urbanisme autant que d'une politique d'accueil humaine et solidaire. C'est avec l'association « Grazzie » que la commune travaille pour réhabiliter les anciens logements de l'école Jules Ferry toujours sous la forme d'un bail emphytéotique.

Nous avons priorisé la lutte contre la désertification médicale. C'est avec les 5 autres communes du canton, avec l'hôpital local et la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé mais aussi l'ARS, que ce projet a véritablement pris de l'élan en 2025. Nous avons, début novembre dernier, recruté une chargée de mission santé dont la tâche est de mettre en route le projet de santé et l'équipement dans le bâtiment des Charmilles.

Nous avons fait de la solidarité un axe transversal de nos politiques. C'est avec le Secours populaire, le Secours catholique, les Restos du cœur, L'Entraide protestante, la Croix Rouge et l'Épicerie sociale que nous avons écrit, tout au long de 2025, le projet de Pôle des solidarités dans les anciens locaux des HLM, rue de la Béronne.

Nous avons présenté il y a 3 jours ces projets à M. le Préfet qui en a salué l'innovation, le phasage, l'inscription dans l'intérêt général voire l'exemplarité qu'il attend dans le département

Vivre en Paix s'appuie aussi sur le souvenir et la mémoire. C'est avec les associations d'anciens combattants, les associations mémorielles, le cinéma Le Méliès et de nombreux scolaires que nous avons animé les cérémonies patriotiques et mis en avant cette année la mémoire du conflit de l'Algérie au cours d'un mois de conférences, de films et de commémorations.

Nous avons créé « Tous s'en Mêlent » pour fêter chaque année le 14 juillet de manière collective et partagée. C'est avec des habitants et des associations qu'a été imaginée et mise en œuvre en 2025 la première édition à Melle.

Tous ces projets, aboutis ou en cours, ont été possibles parce qu'ils ont associé des citoyennes et des citoyens, des habitantes et habitants tout simplement, des personnes constituées en association, des collectifs, des entrepreneurs, des entreprises et des partenaires institutionnels. Voilà, je crois, une des manières les plus durables pour permettre la bifurcation. C'est de garantir que dans les projets d'une collectivité, la participation de celles et ceux qui le souhaitent soit toujours possible et permise, il suffit de le vouloir.

Pour finir sur les réalisations municipales, il est un sujet auquel il me faut encore apporter de la clarté tant il fait couler d'encre et de salive, tant il aura, encore en 2025, suscité d'interrogations légitimes et généré de contre-vérités destructrices mais que nous continuons de mener contre vents et marées.

C'est celui de l'agriculture et de l'eau, pour ce qui nous concerne, les fermes de la Genellerie et du Maillet.

Nous avons inscrit au programme de la mandature les éléments suivants :

- *Mettre en place un observatoire du foncier agricole pour anticiper et faciliter les transmissions d'exploitation vers des agricultures paysannes, sociales et durables ;*
- *S'appuyer sur la ferme de la Genellerie à St Martin, récemment acquise par la commune, pour promouvoir de la production alimentaire de qualité au service du territoire et de ses habitants ;*
- *Créer, soutenir, accompagner toutes les dynamiques publiques comme privées, permettant la mise en place d'activités de maraîchage et de jardinage ;*

Alors qu'avons-nous fait d'autre que tenir ces engagements... ?

La Commune est engagée avec le SERTAD dans le Contrat ReSources de la Chancelée depuis près de 10 ans et a inscrit en 2022 à ce contrat, des moyens, pour les années 2025 et 2026 pour faire de l'acquisition foncière.

Une étude d'animation foncière liée à l'aire de captage a été menée par la SAFER.

La commune a signé une convention avec la SAFER qui comprend le portage, c'est-à-dire la conservation d'une exploitation afin de se donner le temps de trouver un repreneur avant de diviser les terres et de faire disparaître l'exploitation.

Et c'est rigoureusement ce qui a été mis en œuvre tout au long de 2025 pour la ferme du Maillet :

- La SAFER a acquis la ferme du Maillet, avec les moyens de la commune et de la région Nouvelle-Aquitaine ;
- La SAFER a recherché un exploitant, puis elle a trouvé un exploitant ;
- Elle a déjà commencé à céder l'exploitation à cet exploitant et à une foncière qui mettra les terres à disposition de l'exploitant ;
- La commune va donc être remboursée de son avance à la SAFER en dehors de 8 ha que la commune souhaite conserver dans la vallée de l'Argentière pour continuer un travail de fourmi entamé par Paul Grégoire et prolongé par Bertrand Devineau.

Malheureusement, un tel projet, aussi vertueux et partagé soit-il avec un grand nombre de partenaires, destiné à promouvoir une agriculture respectueuse et à protéger la ressource en eau, trouve encore des détracteurs et pas seulement dans le monde agricole.

Je vais donc me répéter en reprenant un extrait du communiqué de presse édité par la commune en décembre à l'occasion du passage de la Coordination rurale à Melle.

Pendant que l'on attend un miracle que plus rien ne peut permettre sinon un changement complet de modèle, les maladies explosent, la biodiversité implose, et une trop grande majorité se tait en regardant mourir une agriculture qu'elle croit défendre. La commune de Melle ne sera jamais complice de ce silence et de ces renoncements, son histoire le lui interdit. Elle continuera d'offrir

un refuge à celles et ceux qui défendent le vivant plutôt que ce qui le tue, elle continuera d'acquérir des terres pour permettre de boire demain une eau tout simplement potable, elle continuera de privilégier l'installation plutôt que l'agrandissement.

Notre époque et les pouvoirs qui l'accompagnent ont la faiblesse de penser que la peur est meilleure guide que l'espoir. Je ne le crois pas. Il faut simplement un peu de courage, parfois pour se battre contre des géants, parfois pour tout changer comme le mérite aujourd'hui l'agriculture.

Comme le disait un résistant célèbre, Nelson Mandela, « Le courage n'est pas l'absence de peur, mais la capacité de vaincre ce qui fait peur ». ¹

Je vous dis donc à toutes et tous qu'il ne faut pas avoir peur, ni de ses idéaux, en particulier quand la cause est juste, ni de ses détracteurs, en particulier quand ils sont aveuglés par des forces bien plus grandes qu'eux et qui les transforment en arme à leur corps défendant.

Dans un tel scénario, il est prévisible que, face à l'épuisement de certaines ressources, se crée progressivement un scénario favorable à de nouvelles guerres, déguisées en revendications nobles. C'est un véritable sujet de résistance.

Et des motifs de guerre, s'ils se multiplient à l'échelle internationale, nous ne pouvons pas nous dire dans notre petit coin du Mellois que nous en serons toujours protégés.

« Le nationalisme, c'est la guerre », c'est avec ces mots, forts, que François Mitterrand avait illustré peu avant sa mort en 1995, devant le Parlement européen réuni en séance plénière à Strasbourg, le programme de la présidence française de l'Union Européenne.

C'est bien, face à ce risque qu'au cœur de notre commune, et encore en 2025, soit 30 ans plus tard, des citoyennes et des citoyens promeuvent et mettent en œuvre une politique d'accueil inconditionnel, ouverte, humaniste. Qu'elles et ils soient chaleureusement remerciés.

Une philosophe pour laquelle j'ai une grande admiration, Hannah Arendt nous a avertis il y a 70 ans —non pas que les mensonges gagneraient, mais que les gens se lasseraient de chercher ce qui est vrai.

Elle était une intellectuelle juive en Allemagne nazie, arrêtée par la Gestapo, échappant par chance et courage, traversant les frontières avec des papiers falsifiés alors que le monde s'effondrait en fumée et en bottes. Elle a survécu — mais n'a jamais oublié ce qu'elle a vu : pas seulement la brutalité, mais la lente disparition de la vérité avant même que le premier coup de feu ne soit tiré.

¹ Communiqué de presse de la commune de Melle suite au saccage de la commune par la coordination rurale le 17/12/2025

En 1951, elle a essayé de nous avertir. Et elle l'a fait sans grandiloquence, sans panique, mais avec la terreur froide de celle qui avait déjà vu la fin de la pensée.

Arendt croyait que la résistance ne commence pas dans les cris, ni dans les slogans, mais dans quelque chose de plus silencieux — et de plus difficile :

Penser. Vraiment penser.

Ne pas parodier.

Ne pas défiler sans réfléchir.

Ne pas céder au bruit en le prenant pour du savoir.

Le totalitarisme n'a pas besoin de votre loyauté.

Il n'a besoin que de votre épuisement.

Il se nourrit du moment où vous soupirez et dites, "La vérité ? Quelle vérité ?" ²

Hannah Arendt est morte en 1975. Mais son ombre reste présente à chaque gros titre, à chaque photo manipulée, à chaque campagne de désinformation, à chaque algorithme conçu pour endormir au lieu d'éveiller.

Son message résonne encore : Ne cédez jamais votre capacité à penser.

Questionnez.

Écoutez.

Exigez des preuves.

Tenez la vérité comme une flamme fragile dans la tempête.

Parce qu'une fois que vous cessez de vous soucier de ce qui est réel — une fois que la vérité devient optionnelle — la liberté n'est pas prise.

Elle est simplement abandonnée.

Et la civilisation ne tombe pas avec un cri. Elle tombe avec un haussement d'épaules. ³

C'était une drôle d'année.

Avec des drames immenses et des trouées de lumière.

Et l'impression que la lutte ne fait que commencer.

Mais qu'il n'a jamais été aussi urgent de se concentrer sur l'essentiel. La beauté, l'amour, les relations. Tenir bon sur ses pieds. Ses valeurs. Faire ce qui compte. Pour soi, pour les autres, pour le monde.

Être ensemble face à la tempête. ⁴

Merci à toutes celles et ceux qui ont été là en 2025.

² Sources : "The Origins of Totalitarianism" par Hannah Arendt / "Hannah Arendt : A Biography" / Archives de l'Académie des Sciences Morales et Politiques

³ Idem

⁴ Vœux de Cyril Dion, 1^{er} janvier 2026

Merci à toutes les familles qui ont inscrit leurs enfants dans nos écoles maternelles dont les effectifs sont en hausse, ce que l'on peut interpréter comme une marque de confiance en l'avenir de notre petite commune.

Merci aux entrepreneurs et entrepreneuses qui ont choisi cette année de s'installer à Melle pour y développer leur activité et y partager leur énergie, c'est encore une marque de confiance.

Merci aux citoyennes et aux citoyens qui se sont investis dans les projets municipaux ou qui ont consacré de leur temps aux autres, en associations, en collectifs ou simplement seuls, par altruisme.

Merci aux agents municipaux qui au quotidien font fonctionner la commune, à celles et ceux qui sont là, à celles et ceux qui sont partis vers d'autres projets, à celles et ceux qui nous ont rejoints au cours de l'année 2025.

Merci aux élus que je représente ici mais qui, chacune et chacun, dans leurs délégations et responsabilités ont le mérite immense de faire vivre et d'incarner les valeurs de la République dans ses fondements qui parfois vacillent.

Je le disais tout à l'heure, 2025 aura été une année de drames immenses et de trouées de lumière.

Que 2026 nous réserve, une grande, une immense trouée de lumière.
Belle année à toutes et tous.

**Pour le conseil municipal de la Commune de Melle,
Sylvain Griffault, Maire.
Melle, le 9 janvier 2026, Salle Anémone.**